

TROPHEE DES NATIONS PEA

PROGRAMME DE LA COURSE « TROPHEE DES NATIONS » PEA CHAMPIONNAT DU Luxembourg DES COURSES DE COTES

TURCKHEIM 28/29/30 Aout/ 2026

HORAIRES- INFORMATIONS

A) HORAIRES

Clôture des engagements : 20 août 2026, minuit (24h00)
Publication de la liste des engagés : 24 août 2026– 14h00
Vérifications Administratives et Techniques :
Vérifications Administratives : Vendredi 28 aout 2026 de 13h00 à 20h00
Salle du Brand rue du Conseil (Mairie) Turckheim
Vérifications Techniques : Vendredi 28 aout 2026 de 13h15 à 20h15
Place de la mairie rue du Conseil Turckheim
Parcs concurrents : Ouverture des parcs concurrents le jeudi 27 aout 2026 à 18h00.



TRÈS IMPORTANT :

A L'ISSUE DE CHAQUE MONTÉE LES PILOTES DEVRONT IMPÉRATIVEMENT REGAGNER LEUR PARC CONCURRENTS SOUS PEINE DE SANCTION.

D'autre part, le stationnement des voitures de compétition ainsi que des véhicules d'assistance est strictement interdit en dehors des parcs et notamment sur la voie publique et/ou sur tout espace public, sans l'autorisation expresse de l'organisateur.

Toute infraction sera sanctionnée par une amende de 150€ et par l'exclusion du concurrent en cas de refus d'obtempérer ou de récidive.

Briefing Chefs de postes et Commissaires : Samedi 29 aout 06h30 Salle des fêtes Rte de St Gilles Turckheim
Dimanche 30 aout 06h30 Salle des fêtes Rte de St Gilles

Briefing des pilotes : Un briefing écrit sera remis aux vérifications administratives, contre émargement du **PILOTE**

Affichage des concurrents autorisés à prendre part aux essais : samedi 29 aout 2026 à 08h00 dans les différents parcs

Essais chronométrés (2) : Samedi 29 aout 2026 à la suite des VHC.

COURSE : Samedi 29 aout 2026, 1^{ère} Montée à la suite des essais modernes.

Dimanche 30 aout 2026 - 2^{ème} Montée à la suite des VHC

3^{ème} Montée à la suite des VHC

Les horaires de course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course.

Affichage des résultats officiels provisoires : Course : Dans les parcs concurrents à l'issue de la 3^{ème} montée

Remise des prix pour tous les concurrents : Dimanche 30 aout ½ heure après l'ouverture du parc fermé

Remise des Prix : Aucune remise de chèques ou virement ne sera effectués après la Remise des Prix

1^{ère} réunion du Collège des Commissaires Sportifs : Vendredi 28 aout 2026 à 16h30, à la structure de la Ligne de départ

Les réunions suivantes seront fixées par le Président de Collège.

Tableau officiel d'affichage :

Pendant toute l'épreuve : aux Parcs Concurrents.

Tableau d'information :

Pendant les essais et la course : structure près de la ligne de départ et au parc concurrents.

Art.1p. ORGANISATION DE LA COURSE

L'ASA ALSACE organise les 28/29/30 aout 2026, une épreuve automobile PEA (participation étrangère autorisée), dénommée :

TROPHEE DES NATIONS PEA CHAMPIONNAT DU LUXEMBOURG DES COURSES DE COTE

Le présent règlement a été approuvé par la LIGUE GRAND EST sous le N° 42 en date du 12 / 06 / 2026.
Et enregistré à la F.F.S.A. sous le permis d'organisation : N° ____ en date du ____ / ____ / 2026.

Art.1.1p. OFFICIELS DE L'EPREUVE

Voir Règlement Particulier de l'Epreuve Nationale sauf pour :

Directeur de Course : MADER Franck Licence n° 187564/0323

Commissaire Technique : FATAL Alvelino Licence N° C-242

Chargé des Relations avec les Concurrents : WAMBACH Jean Licence N°3030/0306

Clôture des engagements : Jeudi 20 août 2026 à minuit (24h00)

Publication de la liste des engagés : Lundi 24 août 2026 à 14h00

Vérifications Administratives et Techniques :

Vérifications Administratives : Vendredi 28 aout 2026 de 13h00 à 20h00

Vérifications Techniques : Vendredi 28 aout 2026 de 13h15 à 20h15

Briefing Chefs de postes et commissaires : Samedi 29 aout 2026 à 06h30 salle rive droite et
Dimanche 30 aout 2026 à 06h30 salle rive droite

Briefing des pilotes : Ecrit remis aux vérifications administratives contre
émargement du Pilote

Affichage des concurrents autorisés aux essais : Samedi 29 aout 2026 à 08h00 sur les panneaux aux différents parcs

Essais chronométrés : Samedi 29 aout 2026 à l'issue des VHC (2 montées)

COURSE

1^{ère} Montée Samedi 29 aout 2026 à l'issue des essais Modernes

2^{ème} Montée Dimanche 30 aout 2026 à l'issue des VHC

3^{ème} Montée Dimanche 30 aout 2026 à l'issue des VHC

Les horaires de course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course.

Affichage des résultats officiels provisoires : Dimanche 30 aout 2026 dans les parcs concurrents à l'issue de la 3^{ème} montée

Parc fermé : A l'issue de la dernière montée de course dimanche, les voitures seront considérées en parc fermé dans leurs parcs concurrents respectifs pendant 30 minutes à compter de l'heure d'affichage. Dans ce cas, chaque concurrent devra placer un dispositif ne permettant pas d'approcher les voitures. Aucune personne ne devra se trouver dans cette zone.

1^{ère} réunion du Collège des Commissaires Sportifs : Vendredi 28 aout 2026 à 16h30, structure à proximité de la ligne de départ.

Les réunions suivantes seront fixées par le Président de Collège.

Art.1.3p. VERIFICATIONS

Voir règlement moderne

Parcs concurrents : Route d'Ingersheim – Quai de la Gare

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture. Les participants étrangers doivent également présenter l'autorisation écrite de leur ASN, pour autant qu'elle n'ait pas été jointe à l'inscription, **ainsi que l'autorisation nominative expresse du propriétaire de la voiture à participer à cette épreuve pour le conducteur dans le cas de prêt et/ou de location de cette dernière.**

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture de contrôle, soit vendredi 28 aout à 20 h 15

À l'issue des vérifications techniques, la liste des autorisés à prendre part aux essais, sera obligatoirement affichée, après avoir été entérinée par le collège des commissaires Sportifs lors de sa réunion, signée et affichée par le directeur de course.

Les vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage Turckheim. Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage : AUTO ECO SERVICE, Adresse 1, rue de la Filature TURCKHEIM tél : 06.67.24.99.23. Tarif horaire maximum de la main d'œuvre :60€ TTC.

Art.1.3.5p Pesées : Le pesage des véhicules se fera au parc des concurrents, **des pesées libres seront effectuées le samedi matin** Caserne des Pompiers TURCKHEIM.

Art.1.5p. DISPOSITIONS PARTICULIERES : Voir Règlement Particulier de l'Epreuve Nationale.

Art.2p. ASSURANCES

L'organisateur a souscrit une assurance garantissant obligatoirement les risques C et D selon les définitions ci-dessous :

Risque C: responsabilité civile de l'organisateur à l'égard des concurrents (dommages corporels et matériels).

Risque D : responsabilité civile des concurrents entre eux(dommages corporels et dégâts vestimentaires seulement).

Art.3p. CONCURRENTS ET PILOTES

Art.3.1p. Engagements

Les demandes d'engagement seront reçues à partir de la publication du présent règlement particulier à l'adresse suivante : **Association Sportive Automobile d'Alsace - 10 Rue de Waldkirch 67600 SELESTAT FRANCE**

Tél. +33 (0)6.72.96.08.42 -

Internet: www.asa-alsace.fr - email: president@asa-alsace.fr

La clôture des engagements est fixée au jeudi 20 août 2026 à minuit (le cachet de la poste faisant foi).

Les frais de participation sont fixés à 420€ et réduits à 210€ pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

Pour être valables, les engagements devront être obligatoirement accompagnés d'une copie de la page du passeport technique où figurent le groupe et la classe ET obligatoirement être accompagnés des frais de participation .Les chèques devront être établis à l'ordre de l'ASA ALSACE.

Pour les virements :LCL Sélestat – 30002 08547 0000070164V32 – IBAN FR79 3000 2085 4700 0007 0164 V32 – BIC CRLYFRPP

Si quatre jours avant le début du meeting le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 15, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

Art.4p. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Art.4.1p. Voitures admises

Le nombre de voitures admises est fixé à 40.

Sont admises les voitures selon le tableau ci-dessous.

Le Trophée des Nations est ouvert aux voitures :

Sont admises les voitures selon la Réglementation FIA (performance factor +E1) **Numéro de classe obligatoire.**

Catégorie I –Performance Factor

Groupe 1 : PF 15 à 39

Groupe 2 : PF 40 à 79

Groupe 3 : PF 80 à 119

Groupe 4 : PF 120 à 159

Groupe 5 : au-dessus de PF 159

Avant toute inscription auprès de l'organisateur à une compétition de Course de Côte FIA les concurrents et les pilotes devront :

- Avoir enregistré la voiture engagée sur le site internet PF : www.fiaperformancefactor.com
- Avoir complété la fiche technique PF,
- Avoir obtenu les deux identifiants PF et PF-ID associée à la voiture engagée.

Catégorie II - Voitures de compétition

Groupe E2 – SC(CN et C3 inclus) :

Classe 22 jusqu'à 2000cc

Classe 23 de +2000cc à 3000cc

Groupe D/E2 - SS

Groupe CM - (selon règlements FFSA et/ou RFEDA) : Classe 24 jusqu'à 2000cc

Classe 26 jusqu'à 1003cc

Classe 25 de +2000cc à 3000cc

Art.5p. PUBLICITES

Voir Règlement Particulier de l'Epreuve Nationale.

Art.6p. SITES ET INFRASTRUCTURES

Art.6.1p. PARCOURS

L'épreuve se déroulera sur la RD 11, sur le tronçon suivant :

- Départ :sur la RD 11 à 495m Ouest du carrefour des RD10/RD11 (altitude 280m)
- Arrivée :sur la RD 11 à 730m du carrefour des RD11/RD11b (altitude 650m)
- Longueur du parcours : 5950 mètres
- Dénivellation : 370 mètres
- Pente moyenne :5,5%
- Pente maximum : 6,9%

L'épreuve se déroulera en **3 montées obligatoires**. (Les 2 meilleures montées seront comptabilisées pour classement).

Dans le cas, où seules 2 montées auraient pu se dérouler, le classement s'effectuera sur la meilleure montée.

Procédure de départ :chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article7du règlement standard.

Art.6.2p. ROUTE DE COURSE : Sur RD 11

Art.6.3p. FILE DE DEPART : Sur RD 11 dans Turckheim

Rappel: les conducteurs devront se ranger en file de départ dans la zone prévue à cet effet avant le départ ,au plus tard **10 minutes** avant leur heure de départ. Le concurrent dont le conducteur ne se sera pas présenté dans ce délai, pourra se voir refuser le départ de la manche.

Art.6.4p. SIGNALISATION : Voir réglementation générale des courses de côtes.

Art.6.5p. PARCS CONCURRENTS

Le Parc Concurrents se situe Route d'Ingersheim et sera accessible à **partir de 18h le jeudi 27 aout 2026**.

Les remorques devront être garées sur ordre du Responsable du parc.

La préparation de la Prégrille se fera Route d'Ingersheim sur ordre du responsable du parc

Dans chaque Parc Concurrents, il est demandé aux concurrents :

- De détenir à proximité immédiate de l'emplacement de chaque voiture de course un extincteur pour foyers A,B et C d'une capacité minimale de 5 kg ,ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2ans.
- De disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche et résistante aux hydrocarbures et d'une surface au moins égale à celle de la voiture(3x5mètres minimum).
- De prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc Concurrents.

La pénalité pour défaut d'extincteur et/ou de bâche dans les parcs est de 200€.

Art.6.6p. PARC FINAL FERME : Le parc fermé final se fera sur l'emplacement du concurrent (voir Art.1.1.p)

Art.6.7p. TABLEAUX AFFICHAGE OFFICIELS :

Les tableaux d'affichage seront placés pendant les vérifications, les essais et la course :aux Parcs Concurrents.

Art.6.8p. PERMANENCE : Pendant la manifestation une permanence se tiendra :

Vendredi 28 aout de 17h00 à 20h00 Salle des fêtes route de St Gilles Turckheim

Samedi 29 aout de 9h30 à 18h00 Ligne de départ

Dimanche 30 aout de 8h00 à 18h00 Ligne de départ

Téléphone permanence: +33(0) 672 960 842

Centre de secours le plus proche: HOPITAL PASTEUR, 39, av. de la liberté F-Colmar Téléphone
N°+33(0)389 124 000

Art.7p. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Art.7.2p. CONFERENCE AUX PILOTES (BRIEFINGS)

Le briefing écrit sera remis lors des vérifications administratives contre émargement, fait office de briefing oral.

Art.7.3p. COURSE

Les concurrents du trophée des nations prendront le départ (voir rubrique plus haut : essais chronométrés et courses) Procédure de départ : feux tricolores.

Les Concurrents du TROPHÉE DES NATIONS prendront le départ comme indiqués ci-dessous

- 1^{ère} Montée Samedi 29 août 2026 à l'issue des essais Modernes
- 2^{ème} Montée Dimanche 30 août 2026 à l'issue des VHC
- 3^{ème} Montée Dimanche 30 août 2026 à l'issue des VHC

Tous les horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

Art.7.4p. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES

Il est interdit aux pilotes de chauffer les pneumatiques avant le départ, mécaniquement par déplacement de leur véhicule, ou par quelque moyen que ce soit **DANS LA ZONE COMPRISE ENTRE LA SORTIE DES PARCS CONCURRENTS ET LA LIGNE DE DÉPART.**

L'utilisation de couvertures chauffantes ou tout dispositif analogue, ne sont autorisés que dans les parcs concurrents officiels et sont interdits entre les parcs concurrents officiels et la ligne de départ.

Art.8p. PENALITES

Voir réglementation standard des Courses de Côtes.

Art.9p. CLASSEMENTS

Art.9.1p. L'épreuve se disputera en trois montées obligatoires. Art. 6.1.p.

Le classement s'effectuera **sur les deux meilleures montées de course.**

Dans le cas, où seules 2 montées auraient pu se dérouler, le classement s'effectuera sur la meilleure montée.

Dans le cas où un concurrent serait dans l'impossibilité d'effectuer l'une des trois montées il devra le faire constater par un Commissaire Technique et le faire accepter par décision des Commissaires Sportifs.

Art.10p.PRIX

Art.10.1p. PRIX :

La répartition des prix se fera de la façon suivante:

CLASSEMENT CATEGORIE 1		
1er	200€	
2ème	150€	Si Plus de 5 partants
3ème	110€	Si Plus de 10 partants

CLASSEMENT CATEGORIE 2		
1er	200€	
2ème	150€	Si Plus de 5 partants
3ème	110€	Si Plus de 10 partants

Art.10.2p. COUPES: Une coupe ou trophée sera remise à chaque participant classé.

Art.10.4p. REMISE DES PRIX ET COUPES :

La remise des prix aura lieu en public le dimanche 30 août 2026 à l'issue du délai de réclamation dans la salle Ste Anne (parc VHC).

10.5p. REMISE DES PRIX:

Aucune remise de chèque ou virement ne sera effectuée après la Remise des Prix.